



2017

Saison printanière de chasse à l'ours noir en Saskatchewan Supplément de chasse

Bienvenue à tous les chasseurs! Le présent document contient de l'information sur la saison printanière de chasse à l'ours noir, les dates d'ouverture des saisons de chasse de ce gros gibier, les prix des permis et les limites de prises.

On s'attend à ce que les populations d'ours noirs restent stables ou augmentent, ce qui devrait se traduire par d'excellentes perspectives de chasse. Nous tenons à rappeler aux intéressés que les possibilités de chasse à l'ours noir existent aussi en dehors de la forêt provinciale. Les possibilités de chasse s'étendent au sud des limites de la forêt provinciale, ce qui comprend les zones de gestion de la faune limitrophes à l'autoroute 16 à l'Ouest et au centre de la province. La chasse s'étend également aux zones situées le long de la bordure Est de la province au sud de l'autoroute Transcanadienne. Voir le tableau des saisons de chasse pour obtenir une liste complète des zones de gestion de la faune ouvertes à la chasse. Sur les terres agricoles de la province, les ours noirs se trouvent le plus souvent dans les vallées, le long des rivières et autres zones offrant un important couvert végétal.

Pour un résumé des règlements, programmes et zones de gestion de la faune, veuillez consulter le [Guide 2016 de chasse et de piégeage](#). Si vous avez conservé le guide de l'automne dernier, veuillez le consulter. Des exemplaires (en anglais) sont aussi offerts par les délivreurs provinciaux de permis, les bureaux du ministère de l'Environnement et certains parcs provinciaux.

Prix des permis

Les prix incluent la TPS

Certificat d'habitat faunique (tous les chasseurs)	15,00 \$
Ours noir : pour les résidents de la Saskatchewan	25,00 \$
Ours noir : pour les résidents canadiens (sans guide)	100,00 \$
Ours noir : avec guide (résidents canadiens et tous les chasseurs non résidents utilisant un pourvoyeur)	200,00 \$
Duplicata de coupons (les coupons perdus, détachés ou détruits peuvent être remplacés dans un bureau du ministère de l'Environnement ou dans certains bureaux de parcs provinciaux)	5,40 \$

Remarque : vous devez avoir votre permis de chasse et vos coupons (le cas échéant) avec vous en tout temps lorsque vous chassez.

saskatchewan.ca/hunting

Notre service de permis est automatisé!

Procurez-vous votre permis de pêche, de chasse ou de piégeage :

- En ligne, en tout temps, en cliquant [ici](#) (pour les permis de chasse à l'ours, il faut d'abord se procurer des coupons en blanc pour un achat immédiat, ou prévoir 10 jours ouvrables pour les recevoir par la poste);
- Après de délivreurs privés de la Saskatchewan, du ministère de l'Environnement ou dans certains bureaux de parcs provinciaux;
- par téléphone, en utilisant une carte de crédit, au 1-855-848-4773 (de 8 h à 21 h). Veuillez prévoir 10 jours ouvrables pour la livraison.

N'oubliez pas : L'achat d'un permis peut se faire facilement en utilisant votre numéro d'identification HAL (ID HAL), ou votre numéro d'identification secondaire enregistré antérieurement. Veuillez ne pas ouvrir un deuxième compte. Si vous avez besoin d'aide pour vous identifier, veuillez composer le 1-855-848-4773 (de 8 h à 21 h).

Périodes de chasse à l'ours noir (tous les chasseurs)

(saisons régulières et saisons avec guide)

Zones de gestion de la faune (ZGF) ouvertes	Dates de saison	Limites de prises	Renseignements supplémentaires
Zones 30, 34 à 40 et 42 à 76, parcs provinciaux de Wildcatt Hill, Clearwater River et Athabasca Sand Dunes, ainsi que l'unité de gestion de la faune de Fort-à-la-Corne	Arc, arme à chargement par la bouche, arbalète, fusil de chasse et carabine 15 avril – 30 juin 2017	un ours noir de l'un ou l'autre sexe	<ul style="list-style-type: none">• Les chasseurs qui ne résident pas au Canada doivent retenir les services d'un pourvoyeur agréé et posséder un permis de chasse avec guide pour la chasse à l'ours.• Les résidents canadiens peuvent chasser l'ours noir avec ou sans les services d'un pourvoyeur; cependant, si les services d'un pourvoyeur sont retenus, un permis de chasse avec guide pour la chasse à l'ours noir est nécessaire.• Les chasseurs à l'arc, à l'arme de chargement par la bouche et au fusil de chasse ne sont pas tenus de porter des vêtements de couleur vive.• Il est interdit d'abattre une femelle accompagnée d'un ourson de l'année.
Parcs provinciaux Duck Mountain, Greenwater Lake, Great Blue Heron, Lac La Ronge, Clarence-Steepbank Lakes, Narrow Hills et Meadow Lake et les aires de récréation Bronson Forest, Woody River et Round Lake	Arc, arme à chargement par la bouche, arbalète, fusil de chasse et carabine 15 avril – 31 mai 2017	un ours noir de l'un ou l'autre sexe	
Zone de gestion de la faune de Prince Albert	Arc et arbalète 15 avril – 31 mai 2017	un ours noir de l'un ou l'autre sexe	

Chasse à l'ours noir : Renseignements importants concernant les coupons pour le gros gibier

Les chasseurs peuvent se procurer leur permis de chasse à l'ours noir au moyen d'un ordinateur s'ils ont déjà un coupon en blanc non enregistré. Les coupons non enregistrés sont gratuits et se présentent sous forme d'un jeu de coupons. On peut les obtenir sans frais et dans un format sous emballage auprès de délégués privés en Saskatchewan, de bureaux du ministère de l'Environnement et de certains parcs provinciaux, et peuvent aussi être commandés en ligne ou par téléphone (prévoir 10 jours ouvrables pour la livraison). Les coupons non enregistrés peuvent être utilisés par une autre personne ou pour les prochaines saisons de chasse.

Quand un permis de chasse au gros gibier est acheté en ligne au moyen d'un coupon non enregistré, le demandeur doit indiquer le numéro du nouveau coupon non enregistré afin d'effectuer l'achat. Sur le coupon, le chasseur inscrira l'espèce pour laquelle le coupon est valide, le numéro de permis et l'année.

Une fois le coupon enregistré, le numéro de série est imprimé sur le permis correspondant et ne peut être utilisé ni avec un autre permis ni au cours d'une autre année. Si un coupon est détaché par inadvertance, il doit être remplacé en se rendant à un bureau du ministère de l'Environnement ou dans certains parcs provinciaux.

N'oubliez pas que les chasseurs de gros gibier doivent avoir en leur possession leur permis et le coupon correspondant intact pour que la chasse soit légale.

Règlements sur l'appâtage des ours noirs

Sur une propriété privée, pour chasser l'ours noir, il n'est possible de placer un appât qu'avec la permission du propriétaire. Sur les terres de la Couronne, pour la chasse à l'ours personne ne peut :

- placer d'appât pour la chasse printanière à l'ours noir avant le 1^{er} mars;
- manquer d'identifier le contenant de l'appât en y apposant son nom complet et son adresse;
- se servir d'un appât qui n'est pas placé dans un contenant;
- utiliser un contenant dont le volume dépasse 210 litres (baril de 45 gallons);
- utiliser un contenant à moins qu'il ne soit construit de manière à empêcher l'ours d'être pris au piège;
- abandonner appât et contenant à la fin de la saison printanière de chasse;
- utiliser un contenant pouvant être déplacé ou emporté par l'ours.

Chasseurs

Après la chasse, n'oubliez pas de répondre à l'enquête sur les prises de chasse en vous connectant à votre compte HAL, en vous rendant dans un bureau du Ministère ou en téléphonant au 1-888-773-8450.

Guide de chasse 2017 et Supplément

Tirage des permis de chasse au gros gibier - Supplément (résidents de la Saskatchewan et résidents canadiens) - Avril

Guide de chasse et de piégeage (en ligne) - Juillet

Guide de chasse et de piégeage (Imprimé) - Août